

NOVEMBRE 2011



NOTRE GROUPEMENT ASSOCIATIF SE DÉVELOPPE ET FAIT PARLER DE LUI

■ Création de deux nouveaux Clubs : à la suite de la présentation de nos services en septembre, les grossistes des marchés de produits frais de **Montpellier** et de **Bordeaux** ont décidé de se regrouper dans des clubs de prévention et de relance des risques clients sous l'égide du **CODALIMENT**. CODALIMENT compte à présent 6 clubs de défense dans l'agro-alimentaire, démontrant **l'attractivité et la résilience du modèle que notre groupement propose à nos adhérents**. Plusieurs marchés de gros alimentaire à Rungis et en province vont également être créés d'ici la fin de l'année. A suivre...

■ Nous étions invités par le SNEFCCA le mois dernier à Nantes afin de présenter les services du Comité CODINF SNEFCCA aux Assemblées Générales des Fournisseurs et des Installateurs – Groupe Pays de Loire Poitou. Nous avons pu à cette occasion fêter le **250^{ème} adhérent** de ce comité rassemblant les frigoristes souhaitant s'informer mutuellement des incidents de paiement de leur filière et constituer une groupe de prévention des mauvais payeurs et d'accélération des encaissements.

■ Le **CODEMA** a participé à la conférence de presse semestrielle de la filière des agro-équipements sous l'égide de nos organisations professionnelles partenaires AXEMA et SEDIMA le 18 octobre dernier. Nous avons constaté la vitalité retrouvée de la profession manifestée dans l'augmentation significative de l'activité tirée par la bonne santé actuelle de l'agriculture et favorisée par les cours élevés des matières premières agricoles (céréales, sucre, etc.). Nous tenons à votre disposition le dossier de presse.

■ A l'occasion du Salon du MIDEST regroupant les sous-traitants de l'industrie, **CODINF** organise à la demande du SNESE, notre partenaire syndicat des sous-traitants de l'électronique, une table ronde le 16 novembre prochain sur le thème : « Notation Financière : entre hypocrisie et transparence ». Nous aurons l'occasion d'y présenter le premier observatoire financier CODINF de la profession et en commenterons les résultats avec les spécialistes de l'arbitrage de la COFACE, le médiateur du crédit délégué et notre ancien président Alain CERKEVIC. N'hésitez pas à vous inscrire gratuitement à cette conférence stratégique (à 16h) sur www.midest.com/FR/conferences

■ Le 15 décembre prochain, un petit-déjeuner débat est organisé par l'AFDCC (Association Française des Crédit managers et Conseils) et le **CODEBAT** afin de présenter les recommandations de bonnes pratiques en terme de gestion du crédit client dans le secteur du **BTP**. Celles-ci sont issues des groupes d'échange qui ont réuni au cours des derniers mois une vingtaine de crédit managers de la filière. Un cahier technique synthétisant ces travaux est en cours de rédaction. Contactez-nous si vous êtes intéressé ou souhaitez recevoir une invitation.

Fabrice PEDRO-ROUSSELIN,
Président CODINF

CODEM
CODEB
CODEBAT
CODEMA
CODEMBAL
CODECOB
CODALIMENT
CODINF

*la maîtrise des risques clients
par secteur professionnel*

30 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <http://www.codinf.fr>



AUCHAN CONDAMNÉ À UNE AMENDE D'1M€ POUR CLAUSE ABUSIVE

Le jugement du tribunal de commerce de Lille du 07/09/2011 est instructif car la notion de « déséquilibre significatif » a été retenue pour caractériser les modalités de renégociation des tarifs mais pas les pénalités pour défaut de livraison.



ENQUÊTE SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT PAR SECTEUR

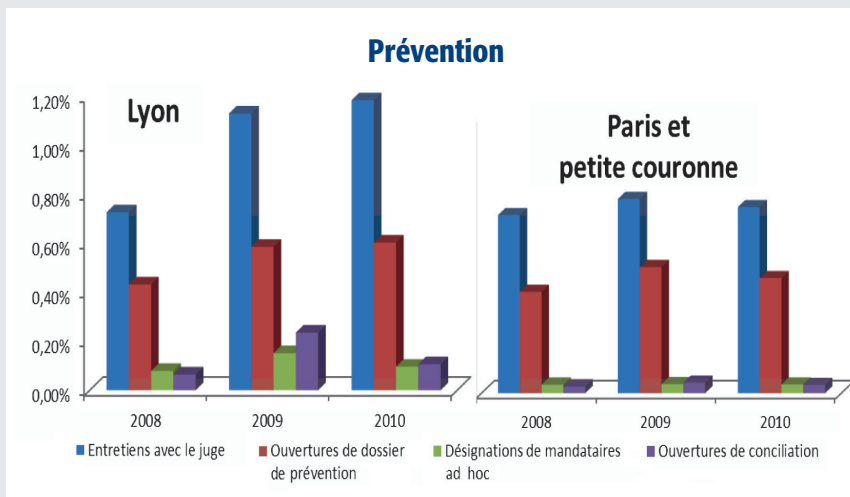
Grâce notamment à nos partenaires organismes professionnels qui l'ont relayée, celle-ci a rencontré un vif succès. Plusieurs centaines de réponses de près de 15 secteurs différents ont été reçues et seront analysées afin de vous en donner les meilleurs enseignements secteur par secteur lors de notre prochaine lettre. Il est encore temps d'y participer (copier-coller dans votre navigateur) :

https://www.surveymonkey.com/s/ENQUETE_CODINF_DELAIS_PAIEMENT

ETUDE CODINF SUR L'ACTIVITÉ DES GREFFES PARTIE 1

Nous avons réalisé une étude sur l'activité des greffes relative à toutes les procédures (préventives, amiables et judiciaires), ce qui n'est guère facile dans la mesure où le site greffes.com ne donne plus aucune information sur les procédures contentieuses depuis celles de 2009 (cf. notre lettre d'avril 2010). Les éléments que nous avons pu recueillir sur la prévention proviennent de l'Observatoire Consulaire des Entreprises en Difficultés (Paris et petite couronne) et du greffe de Lyon, emblématique puisque la région Rhône-Alpes est pionnière de la « sauvegarde » depuis cinq ans. L'ensemble représente 20% des entreprises françaises, ce qui est appréciable. Nous vous livrons ci-après la première partie de notre analyse des statistiques récoltées.

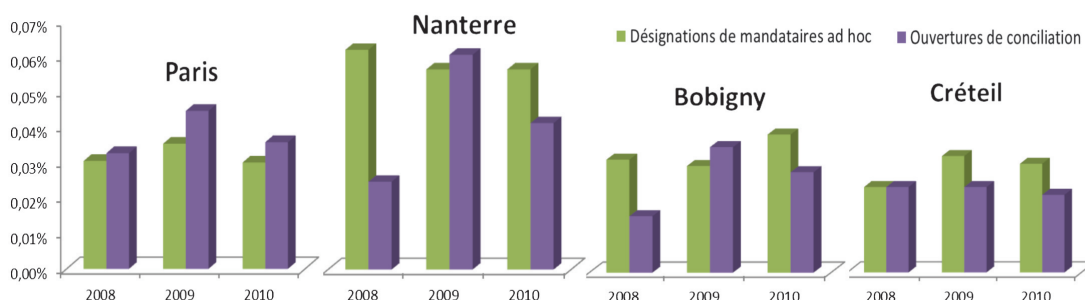
NB : pour les lecteurs qui voudraient voir préciser quelques formulations techniques relatives aux difficultés des entreprises, nous conseillons le site <http://www.greffe-tc-paris.fr/prevention/prevention.htm>.



Le greffe de Lyon traite, en % des entreprises inscrites à son registre, beaucoup plus de dossiers de prévention que les greffes de Paris et alentours, et cela dans tous les compartiments. Le constat est particulièrement marqué lorsque l'on regarde les entretiens avec le juge, les désignations de mandataires ad hoc et les ouvertures de conciliation, qui

sont deux fois plus nombreuses à Lyon qu'en petite couronne parisienne. Ce contraste s'accroît dans le temps puisque ces statistiques ont connu une évolution significative entre 2008 et les années 2009 – 2010, représentatives du plus fort de la crise.

Gros plan sur les procédures amiables par département en IDF



Les procédures préventives sont globalement plus utilisées (d'environ 50%) dans le département des Hauts-de-Seine qu'à Paris, en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne.